



Genève, 31 août-2 septembre 2026

31 août 2026

SPCIHR/1/1 Rev.1

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Élection de la Présidente ou du Président et de la Vice-Présidente ou du Vice-Président du Comité des États Parties pour l'application du Règlement sanitaire international (2005) (ci-après le « Comité »)**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Application effective du Règlement sanitaire international (2005), tel qu'amendé en 2014, 2022 et 2024 (ci-après le « RSI ») – Présentation du Secrétariat de l'OMS sur l'objectif, la nature, le fonctionnement et la portée technique du Comité**
- 5. Examen et adoption du mandat du Comité**
- 6. Création du sous-comité du Comité (ci-après le « sous-comité ») et examen et adoption du mandat du sous-comité**
- 7. Examen et adoption du mandat du Mécanisme de coordination financière établi en vertu de l'article 44 *bis* du RSI**
- 8. Prochaines étapes**
- 9. Rapport de la réunion**
- 10. Clôture de la session**
